

culture & recherche

Mission de la recherche et de la technologie - 3, rue de Valois 75042 Paris cedex 01 - Tél. : 40 15 80 45

Supplément à la Lettre d'information n° 409

58

Mai 1996 - n°

Ministère

Culture

Direction de
l'administration
générale

s o m m a i r e

RECHERCHE EUROPÉENNE 2

- Programme communautaire Raphaël : appel à propositions
- Programme européen « Normes, mesures et essais » : résultats du premier appel à propositions

ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE 3

- Culture et ville : appel d'offre de recherche
- Prix de la culture scientifique et technique : appel aux candidatures
- Musicologie
- La bibliothèque d'art et d'archéologie
- Le ministère sur le réseau Internet
- Banque d'images d'objets paléolithiques du MAN
- Glozel : un résumé des recherches effectuées entre 1983 et 1990

LIEUX 6

- Sur la montagne Sainte-Geneviève, une nouvelle approche du patrimoine scientifique
par Jacqueline Eidelman, Ginette Gablot et Serge Benoit

ENJEUX 8

- Difficultés et enjeux de la sélection des projets de recherche financés par l'Union européenne
par François Valette

Programme communautaire Raphaël : appel à propositions

Pour mettre en œuvre le programme d'action communautaire Raphaël, la Commission européenne lance plusieurs actions en 1996 en faveur du patrimoine mobilier et immobilier. Elles donnent lieu à plusieurs appels à propositions portant sur les thèmes suivants.

1 - Coopération pour la mise en valeur et l'accès du citoyen au patrimoine culturel des musées européens. Objectif : étude scientifique et interprétation des collections des musées. Date limite de dépôt des propositions : 15 juin 1996.

2 - Activités et/ou manifestations pour la préservation du patrimoine culturel européen et une sensibilisation accrue en sa faveur (congrès, conférences, bases de données, publications, etc.). Date limite : 31 mai 1996.

3 - Coopération pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine baroque et archéologique européen. Date limite : 15 juin 1996.

4 - Pour une formation complémentaire et une mobilité accrue des professionnels dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel. Date limite : 15 mai 1996.

Le texte complet des appels à propositions est paru au *Journal officiel des Communautés européennes* du 5/3/96, précisant le thème, les critères de sélection, les modalités de participation et modalités du soutien communautaire.

Les propositions doivent être soumises à la Commission au moyen de formulaires, à demander à l'adresse suivante :

Commission européenne, direction générale X, unités programmes culturels, bâtiment L6102, bureau 3/23, rue de la Loi/Wetstraat 200, B - 1049 Bruxelles. Fax : (32-2) 296 69 74.

Textes réglementaires

Arrêté du 5 mars 1996

portant création d'une commission d'étude de la politique culturelle de l'État. J.O. du 12 mars 1996.

Programme européen « Normes, mesures et essais » : résultats du premier appel à propositions

La Commission européenne vient d'annoncer les résultats du programme spécifique *Normes, mesures et essais* du 4^e programme-cadre de recherche-développement qui avait été lancé en novembre 1995.

Le programme a suscité un très grand nombre de propositions ; le seul thème III portant sur le patrimoine culturel, la santé, l'environnement et la justice, a fait l'objet de 1 398 propositions.

Pour le sous-thème sur le patrimoine culturel il y a eu 36 propositions dont 19 comportaient des partenaires français. La plupart portaient sur le domaine de l'archéologie : méthodes de détection, de datation, de conservation des objets archéologiques ; d'autres sur le nettoyage des monuments historiques, ou sur l'utilisation du laser. Tous les pays de l'Union européenne ont répondu, y compris comme cela avait été prévu la Norvège (2 projets), la Hongrie, la République tchèque, la Suisse (3 projets).

Les classifications habituelles ont été utilisées par les experts de la Commission : A1 : très bon projet retenu et financé, A2 : très bon projet mais non financé (mis en réserve), B : bon projet mais non retenu, C : hors sujet. Pour le sous-thème patrimoine culturel : 1 projet a eu le label A, 4 projets ont eu le label A2, 3 projets ont eu le label B et 28 ont été considérés comme hors sujet.

La France obtient de bons résultats et particulièrement le ministère de la culture puisque ses laboratoires bénéficient pour leurs projets du seul classement retenu en A1 et de deux sur quatre des classements A2. L'importance du nombre de projets hors sujet tient à leur mauvaise inscription dans ce programme de pré-normalisation très différent du précédent programme consacré à l'environnement et aux biens culturels.

La seule proposition qui a obtenu le label A1 est le projet LASEART « Techniques de mesures non destructives par laser pour le diagnostic de l'état de conservation des peintures murales et des icônes » qui associe le laboratoire de recherche des monuments historiques du ministère de la culture (LRMH) à l'université d'Ancône (Italie), chef de file du projet, deux parte-

naires grecs (le musée Bénaki) et une PME britannique Ometron.

Le projet « Microméthodes pour l'analyse du parchemin - MAP », classé A2, associait le Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques - CRCDG, unité mixte Culture-Muséum-CNRS, l'université de Copenhague (département de chimie), l'Institut royal du patrimoine artistique à Bruxelles, l'université d'East Anglia (Royaume-Uni) et le Centre de conservation de Copenhague.

Le projet de « Développement de nouvelles mesures de méthodes pour déterminer la dureté superficielle des pierres en œuvre », classé A2, associe le laboratoire de recherche des monuments historiques - LRMH, le CNR italien (équivalent du CNRS), le laboratoire d'ingénierie civile de l'université de Lisbonne, une PME italienne SINT, le Bureau de la conservation des monuments bavarois, *the Building research Establishment* (Royaume-Uni) et l'Institut royal du patrimoine artistique de Bruxelles.

La troisième proposition classée A2 à participation française associe l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, EDF, l'École nationale supérieure de chimie de Paris pour une « Étude comparative des mesures des alliages de cuivre archéologiques pour l'identification et la conservation ».

Parmi les points à mettre en avant, on remarquera la participation, souhaitée par la Commission, des PME et des grands groupes industriels dans les propositions.

Enfin, plus que pour leur caractère pluri-national, ont été privilégiés les projets mettant en œuvre de véritables collaborations scientifiques.

Pour des renseignements complémentaires, on peut s'adresser à J. Philippon, membre du comité technique national du programme *Normes, mesures et essais*, à la mission de la recherche. Tél. : 40 15 84 61.

Culture et ville : appel d'offre de recherche

Pour accompagner l'implication des politiques culturelles dans le champ social, le ministère de la culture – délégation au développement et aux formations et mission de la recherche et de la technologie – lance en partenariat avec le Fonds d'action sociale (FAS), le Plan urbain et la délégation interministérielle à la ville (DIV) un appel d'offre de recherche intitulé « Culture, ville et dynamiques sociales ».

Pour connaître le texte de l'appel d'offres et les conditions de soumission des projets, s'adresser à : Claude Rouot, délégation au développement et aux formations, tél. : 40 15 78 33. Ou à Marc Petit, mission de la recherche, tél. : 40 15 87 21. Date limite de dépôt des projets : 28 mai 1996.

Prix de la culture scientifique et technique : appel aux candidatures

Chaque année le secrétariat d'État à la recherche et l'Académie des sciences décernent un prix de la culture scientifique et technique. 170 000 F y seront consacrés cette année. Les candidats peuvent se manifester jusqu'au 15 juin. Ces prix récompensent les laboratoires qui ont mis en place ou animé une politique de diffusion des connaissances en direction du grand public, les chercheurs qui ont réalisé une ou plusieurs actions de vulgarisation. La meilleure exposition de vulgarisation scientifique ou la meilleure création produite par un club ou une association ou toute personne n'appartenant pas au monde de la recherche seront aussi récompensées.

Le prix de l'information scientifique et technique sera attribué à un éditeur ou un journaliste, sans distinction de nationalité, auteur d'une œuvre qui aura porté à la connaissance du grand public des découvertes scientifiques récentes. Les prix seront remis lors de la manifestation annuelle « La science en fête » le 8 octobre 1996.

Les laboratoires, chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, réalisateurs d'exposition, éditeurs et journalistes qui souhaitent participer à ce concours doivent retirer leurs dossiers de candidature auprès du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, DISTNB : 1, rue Descartes 75231 Paris cedex 05.

Thèse de musicologie

Gérard Streletski, fonctionnaire de recherche à l'atelier d'étude du Centre de musique baroque de Versailles, a soutenu une thèse de doctorat es lettres et sciences humaines (musicologie) dont nous présentons un très court résumé. Sous le titre *Hector Berlioz et Edmée-Marie-Ernest Delvedez : étude comparée de leur formation et de leur insertion dans la société du XIX^e siècle (1803-1897)*, c'est, en France, l'une des premières tentatives de biographies comparées qu'on trace. Elle touche deux compositeurs et chefs d'orchestre du siècle romantique. À travers cette contribution à l'histoire sociale de la musique en France qui s'appuie fermement sur la chronologie historique, on rend compte des éléments constitutifs de la formation et de l'insertion de deux musiciens éminents dans le cadre même de cette société où ils évoluèrent. En outre, pour le second d'entre eux, de nos jours à peu près inconnu, il s'agit de la première biographie d'importance qui lui ait jamais été consacrée. Pour l'autre, reflet presque à lui seul du romantisme musical français, c'est une révision, parfois non sans surprise, quant aux clichés dont il est, le plus souvent, l'objet.

L'un éclaire l'autre. De la naissance de Berlioz (1803) à la mort de Delvedez (1897), pratiquement un siècle s'écoule durant lequel la société française née de la révolution se construit, s'organise et se déchire tour à tour. C'est dans ce contexte, fondamental pour eux, que Berlioz, nouveau Cellini, façonne une œuvre où son génie volcanique se saisit de toute opportunité pour édifier un destin dont témoigne la postérité. C'est là aussi que Delvedez, élève de Berton, Habeneck et Halévy, en même temps qu'ami de Gounod et Ambroise Thomas, bâtit une carrière qui le voit diriger la Société des Concerts, inaugurer le Palais Garnier, et plus encore, devenir le premier pédagogue officiel de la direction d'orchestre, prosélyte de la musique de son aîné. Celui-ci demeure, celui-là était oublié. Le catalogue raisonné de son œuvre musicale est joint à l'ouvrage principal.

Hector Berlioz et Edmée-Marie-Ernest Delvedez : étude comparée de leur formation et de leur insertion dans la société du XIX^e siècle (1803-1897). Contribution à l'histoire sociale de la musique en France.

Recherche

Rapport sur les études doctorales, décembre

1995. Établi par la direction générale de la recherche et de la technologie ; secrétariat d'État à la recherche. Contact : Raymond Deniau. Tél. : 46 34 35 36.

Des banque de données pour les étudiants, les enseignants et les chercheurs.

Guide d'accès aux banque de données établi par la sous-direction des bibliothèques de la DISTNB.

Diffusion : Mlle Marandin ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche/DISTNB. Fax : 49 55 25 78.

Rapport science et technologie. Indicateurs

1996. Rapport publié par l'Observatoire des sciences et des techniques (OST). Éditions Économica, 1996, 475 p., 380 F TTC. Économica : 49, rue Héricart 75015 Paris.

Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue.

De Bruno Latour, INRA Éditions, 1995, 96 p., 39 F (+20 F de port). Premier ouvrage d'une nouvelle collection « sciences en question » lancée par l'Institut national de la recherche agronomique. INRA Éditions, route de St-Cyr 78026 Versailles. Tél. : 30 83 34 06. Fax : 30 83 34 49 et dans les librairies spécialisées.

Multimédia

Nature et origine des pierres des monuments.

CD Folio, 160 F.
ISBN n°2 906553 02 7.

Publié par GÉOPRE (Association pour l'étude de l'environnement géologique de la préhistoire et des interactions entre l'homme et son cadre de vie), avec le concours de la mission de la recherche, de l'Unesco, du Centre européen de recherches préhistoriques de Tautavel et du centre de recherche archéologique du CNRS.

Présentation illustrée des relations entre les monuments et le terroir à travers les pierres employées pour leur construction.

Géopré : Maison de la géologie 77, rue Claude Bernard 75005 Paris. Tél. : 43 31 77 35

suite p. 4



■ Archéologie

Pots et potiers en Rhône-Alpes. Époque médiévale - Époque moderne.

Par E. Faure-Boucharlat, T. Vicard, B. Maccari-Poisson, S. Savay-Guerraz., *Documents d'archéologie en Rhône-Alpes n° 12, service régional d'archéologie de Rhône-Alpes*, 1996, 316 p., 180 F.

L'équipe pluridisciplinaire réunie dans cet ouvrage retrace l'évolution de la vaisselle de terre sur plus d'un demi-millénaire, à travers les techniques de fabrication et le répertoire des formes des diverses catégories de récipients.

Service régional de l'archéologie : Le Grenier d'Abondance

6, quai Saint-Vincent
69283 Lyon cedex 01.
Tél. : 72 00 44 00.
Fax : 72 00 43 30.



■ Théâtre

Théâtre de la cruauté et théâtre de l'espoir.

Textes réunis par Irène Mamczarz, *Éditions Klincksieck, collection « Théâtre européen, Opéra, Ballet »*, Paris, 1996, 178 p., 180 F. Actes du 7^e colloque international organisé par la Société internationale d'histoire comparée du théâtre, de l'opéra et du ballet, en collaboration avec l'Institut du théâtre de Budapest et le CNRS.

Le patrimoine théâtral européen revisité.**Renaissance, lecture, reprojective.**

Sous la direction de Dominique Leroy, *L'Harmattan, Paris, 1995, 143 p.*
La mise en valeur des patrimoines dramatiques nationaux et régionaux est une tâche urgente face à l'uniformisation culturelle. Les nouvelles technologies de l'audiovisuel, de l'informatique et du multimédia pourraient permettre de revaloriser de manière inédite cette forme immatérielle du patrimoine culturel.

suite p. 5

▼ **Une nouvelle UMR CNRS/Culture en musicologie**

Depuis plusieurs années, le morcellement des recherches musicologiques dans de nombreux laboratoires du CNRS apparaît fort préjudiciable à une claire lisibilité de la musicologie. Par ailleurs, le ministère de la culture (direction de la musique et de la danse - mission de la recherche et de la technologie), qui finance notamment des éditions musicales placées sous la responsabilité de chercheurs CNRS et contribue à la réalisation de programmes et publications placées sous la responsabilité de conservateurs et enseignants, souhaitait voir le soutien qu'il accorde depuis longtemps à la musicologie française amplifié dans une structure plus cohérente.

À partir de ces données, dès octobre 1994, plusieurs chercheurs du CNRS (Sylvie Bouissou, Myriam Chimènes, Denis Herlin, Michel Noiray) et Florence Gétéreau (conservateur du patrimoine, musée national des Arts et Traditions populaires) ont mené une réflexion sur la pertinence d'une mobilisation de leurs compétences, rapidement enrichie de séances de travail avec Anik Devriès-Lesure (CNRS), Yves Gérard (professeur au Conservatoire national supérieur de musique de Paris) et Catherine Massip (directeur du département de la musique de la Bibliothèque nationale de France). Leurs réflexions les ont conduit, en collaboration avec les institutions citées, à proposer à la direction scientifique du CNRS la création d'une unité mixte de recherche en musicologie intitulée *Institut de recherche sur le patrimoine musical en France* sans a priori de frontières chronologiques et géographiques, afin de bien prendre en compte la circulation des idées et les interférences culturelles en Europe. Cette unité, créée au 1^{er} janvier 1996, est placée sous la responsabilité de Sylvie Bouissou.

Deux axes de recherche y sont prioritaires : l'édition critique et la recherche historique à caractère synthétique, complétées par des bases de données, deux centres de documentation, des publications périodiques ainsi qu'une contribution à une formation doctorale d'un DEA. Un prochain numéro de *Culture et Recherche* présentera de manière plus approfondie cette nouvelle structure de recherche.

Adresse postale de l'UMR n° 0200 *Institut de recherche sur le patrimoine musical en France* :
Bibliothèque nationale de France, département de la musique - 2, rue Louvois 75002 Paris.

▼ **La bibliothèque d'art et d'archéologie****Jacques Doucet et la fondation de la Bibliothèque d'art et d'archéologie**

Le couturier Jacques Doucet, né à Paris en 1853, avait rassemblé une riche collection d'œuvres d'art. Constatant l'état de pénurie où se trouvait la recherche en histoire de l'art, il décida de réunir « les documents, imprimés, estampes, photographies nécessaires à l'étude de l'art de tous les temps et de tous les pays et de mettre cet ensemble à la disposition des travailleurs ». Cette bibliothèque, installée dans son hôtel particulier de la rue Spontini, fut dotée d'un budget annuel d'un million de francs or. Jacques Doucet engagea en 1908 le bibliothécaire et critique d'art René-Jean et fit appel aux compétences de divers spécialistes. Prenant conscience de l'importance de la photographie pour l'étude des œuvres d'art, il créa une photothèque en 1909. Toujours dans un but pédagogique, il développa parallèlement un cabinet de dessins de maîtres, un cabinet de gravures anciennes offrant des exemples des diverses manières de graver et un cabinet d'estampes modernes riche de 10 000 pièces. Un fonds de manuscrits et d'autographes fut également constitué.

La Bibliothèque d'art et d'archéologie devient bibliothèque universitaire

Dès 1912, Jacques Doucet envisageait de léguer sa bibliothèque à l'Université de Paris, laquelle projetait la création d'un Institut d'histoire de l'art. La donation devint effective en 1918. Bien qu'elle ait bénéficié, à partir de 1928, d'un exemplaire du Dépôt légal pour les ouvrages d'art français, la BAA entra dans une période de pénurie budgétaire.

Un nouvel essor de la BAA

Au début des années quatre-vingts, la bibliothèque se vit confier la charge d'un CADIST (Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) et se trouva dotée de moyens supplémentaires qui lui permirent de mieux couvrir l'offre documentaire. Les acquisitions furent alors recentrées sur certains domaines : archéologie, histoire de l'art de l'Occident (avec un accent sur l'art français), peinture, iconographie, arts graphiques, muséographie. Outre son fonds de 350 000 livres, la BAA

possède 100 000 catalogues de ventes dont les plus anciens remontent au XVIII^e siècle, 5 000 titres de périodiques, 3 000 thèses. Elle se distingue aussi par la richesse de ses collections patrimoniales, avec 29 incunables, une remarquable collection de livres de fêtes et cérémonies, des livres d'architecture et recueils d'ornements depuis le XVI^e siècle, des manuscrits aussi précieux que le *Cahier pour Alinox de Gauguin* ou le *Journal de Delacroix*, une collection prestigieuse d'estampes (Toulouse-Lautrec, Van Gogh, Matisse...), 2 500 dossiers d'autographes, 210 000 photographies.

Autrefois implantée rue Michelet, la BAA a déménagé en 1993, pour trouver place dans les locaux de la Bibliothèque nationale de France. Elle pourra se déployer, aux côtés des départements spécialisés, quand les départements des imprimés et des périodiques auront rejoint le site Tolbiac.

Depuis plusieurs années, des réflexions sont menées sur la création en France d'un institut d'histoire de l'art, au sein duquel la BAA serait amenée à jouer un rôle déterminant.

Bibliothèque d'art et d'archéologie : 2-4, rue Vivienne 75083 Paris cedex 02. Tél : 47 03 76 27
Ouverture : de 9 h à 18 h du lundi au vendredi, de 9 h à 17h30 le samedi
Accès gratuit réservé aux étudiants à partir de la maîtrise, aux enseignants et chercheurs.
Pour les autres publics :
- laissez-passer pour des documents consultables seulement à la BAA ;
- carte annuelle payante (210 F).

Le ministère sur le réseau Internet

Estampes et photographie du XIX^e siècle : images d'un siècle sur Internet

En raison de leur fragilité, mais aussi de leur quantité (environ 250 000 objets), les estampes et les photographies du musée Goupil de Bordeaux ne peuvent être présentées en permanence. L'utilisation des nouvelles technologies permet de rendre aisément accessibles textes et images, grâce au réseau Internet. L'exposition virtuelle consacrée à ce musée, qui vient de s'ouvrir sur le serveur Web du ministère, propose différents parcours (historique, iconographique, technique, esthétique, etc.) à travers un choix d'œuvres, révélant la richesse et l'originalité de ce fonds de réputation internationale. Cette opération s'intègre dans une politique de recherche et de développement des diverses institutions partenaires : Mairie de Bordeaux, Musée Goupil, université Paris 8, direction des musées de



Banque d'images d'objets paléolithiques du MAN : une transition réussie vers le numérique

Avec le soutien de la mission de la recherche et de la technologie, le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye a réalisé de 1990 à 1994 une banque de 23 000 images d'objets paléolithiques mobiliers (couvrant les 1 800 objets de la collection Piette). Cette banque d'images produite en interne était stockée sur vidéodisque analogique inscriptible, et associée à une banque de données produites à partir de la banque du C.D. Breuil. Au démarrage de l'opération, le vidéodisque analogique inscriptible représentait la seule solution disponible pour une production à faible coût, en interne, d'une banque d'images de cette ampleur. Le caractère analogique du stockage, le fait que les matériels utilisés soient peu diffusés et plus généralement l'évolution des techniques vers les filières numériques rendaient vivement souhaitable – tant du point de vue de la conservation que de celui de la communication – la transition vers un système entièrement numérique. Ce système est aujourd'hui en place au centre de documentation du musée des Antiquités nationales.

L'utilisation de la dernière version des logiciels d'interrogation de banque d'images IDIM, développés (1) dans l'équipe de recherche « Analyse des médias et interaction » de l'Institut de recherche en informatique de Toulouse



Revue

La recherche photographique

N° 19, automne 95, 120 F.
Ce numéro de la revue publiée par la Maison européenne de la photographie est consacré aux thèmes « Politique » et « Critique ». La recherche photographique : 12, rue François Miron 75004 Paris. Tél. : 42 77 21 77. Fax : 42 72 46 55.

Terrain. Carnets du patrimoine ethnologique

N° 26, mars 1996, mission du patrimoine ethnologique/ministère de la culture, 172 p., 80 F.

« Rêver ». Chaque culture a sa façon d'interpréter les songes, dont la théorie freudienne, centrée sur l'individu, ne suffit pas à rendre compte. Six anthropologues montrent le puissant rôle régulateur social de la pratique, très répandue,

de l'interprétation collective des rêves, en Asie (Chine, Mongolie) comme en Europe (France, Italie, Grèce). Diffusion : CID 131 bd Saint-Michel 75005 Paris. Tél. : 43 54 47 15. Fax : 43 54 80 73.

Photographie, ethnographie, histoire.

Le monde alpin et rhodanien
Revue régionale d'ethnologie 2-4/ 1995, 304 p., 210 F.
Revue du Centre alpin et rhodanien d'ethnologie de Grenoble, Musée Dauphinois : 30, rue Maurice Gignoux 38031 Grenoble cedex 1. Tél. : 76 85 19 13. Fax : 76 87 60 22.

Musique

Bulletin de l'Atelier d'études sur la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles, n° 6, 1996.

L'œuvre de Sébastien de Brossard (1655-1730).

Catalogue thématique.
Par Jean Duron, Klincksieck/Éditions du centre de musique baroque de Versailles, 500 F.

A noter la nouvelle adresse du Centre de musique baroque de Versailles : Hôtel des Menus Plaisirs, 22, avenue de Paris 78000 Versailles. Tél. : 39 20 78 10.

suite p. 10

France, Institut national de recherche en informatique et automatique (INRIA), <http://mistral.culture.fr/goupil/files>

Le musée de la publicité s'affiche sur Internet

Une découverte de l'univers de la publicité et de son histoire, des affichistes à travers plusieurs œuvres graphiques majeures des XIX^e et XX^e siècles. <http://www.ucad.fr/pub/index.html>

Le catalogue des éditions du patrimoine

Il est possible d'obtenir le signalement des publications de la direction du patrimoine, d'interroger le catalogue riche d'un millier de titres (par mots clés, par thèmes et par collection), de prendre connaissance des nouveautés et de passer commande des ouvrages et périodiques. <http://www.cnmhs.iphis.fr/>

1. Les principaux auteurs de cette dernière version sont Véronique Longueville et Patrice Pillot.

suite p. 10

Sur la montagne Sainte-Geneviève une nouvelle approche du patrimoine scientifique

par Jacqueline Eidelman,
Ginette Gablot et Serge Benoit *

L'un des sites majeurs de la science française et internationale est perché tout en haut de la montagne Sainte-Geneviève. D'un ensemble composite d'amphithéâtres, de laboratoires et de bibliothèques qui abritèrent entre autres les travaux de Pasteur et des Curie, de Langevin et Perrin, de Vidal de la Blache et de Martonne, de Rivet et Mauss, Parisiens et touristes ne connaissent que l'École normale supérieure et l'Institut Curie. Mobilisant un parti-pris interprétatif ancré dans l'histoire sociale, les « Parcours culturels à travers la recherche scientifique » se proposent de développer une éco-muséologie des sciences.

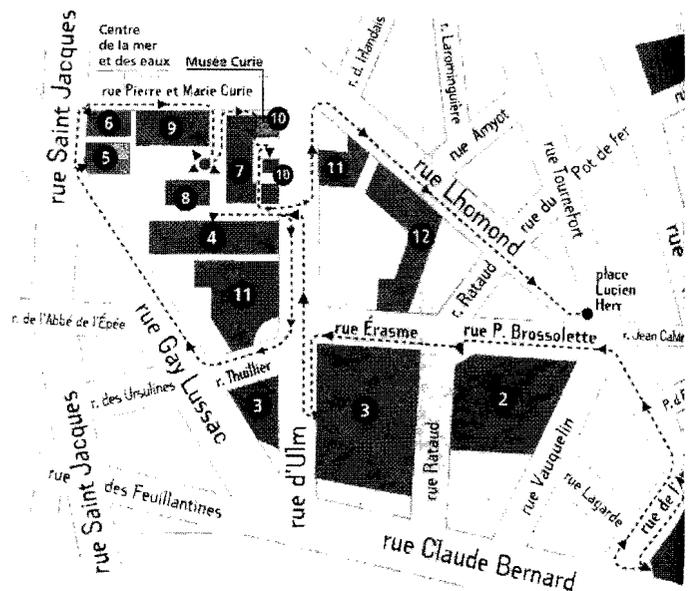
Territoire et interprétation

Nous avons affaire à un territoire urbain, que les grandes voies de circulation longent mais ne traversent pas et qui, pour l'essentiel, a été bâti depuis moins d'un siècle. Sa vocation pédagogique est affirmée par la Convention ; elle est élargie après 1870 avec la création des premières écoles d'ingénieurs ; puis, dans le premier tiers du XX^e siècle, elle s'adosse à la recherche avec la constitution d'un tissu dense de laboratoires. À un foisonnement disciplinaire, à des découvertes en cascade, s'ajoute, s'ajoute l'écho de la participation active de quelques figures emblématiques aux mouvements d'opinion que furent, par exemple l'Affaire Dreyfus ou le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes. Dans ce monde clos, une dynamique scientifique et intellectuelle a suscité l'apparition d'un sentiment identitaire et d'une « culture de laboratoire » qui se sont maintenus jusqu'à nos jours. Ainsi, le paysage qui s'offre à nous est le suivant : un groupe d'organismes forts de son passé, soucieux de son image, mais qui, par l'essence même de ses activités, ne peut s'ouvrir largement à un public de visiteurs qui plébiscite de

plus en plus largement des lieux de mémoire, tels que le bureau de Pasteur ou le musée Curie.

Ne pouvant nous appuyer sur des collections constituées mais disposant d'un ensemble patrimonial vaste et diversifié, il s'agit de donner du sens à ce patrimoine à travers sa mise en valeur. Le concept de musée de territoire est pour nous une première référence : une communauté de travail s'est installée sur ce site depuis le début du siècle et y continue ses activités. Lieux de travail (le laboratoire de Marie Curie, la bibliothèque de l'Institut Henri Poincaré...), lieux de sociabilité (l'amphithéâtre Jean Perrin et sa salle du théâtre au laboratoire de Chimie-Physique...), lieux poétiques (le Jardin de l'Institut du Radium, celui de l'ENS...) permettent de donner une image moins convenue de l'activité scientifique. Seconde référence, les centres d'interprétation nord-américains : d'eux nous retenons le principe du discours d'accompagnement qui sait « faire parler » les traces, mais à la condition de ne pas reléguer le patrimoine scientifique au statut du magasin d'accessoires.

Certes le danger d'une présentation hagiographique d'une communauté scientifique établie au sommet d'une « colline inspirée » existe bien. Cependant, la nature et la diversité des relations sociales inscrivent chacun des acteurs dans un réseau d'échanges dont on peut difficilement l'isoler : à tout moment, l'histoire du site témoigne de l'émergence de l'activité de recherche et de sa professionnalisation, du développement des sciences sociales à côté des sciences de la nature et des sciences de la matière, des rapports étroits entre les travaux les plus fondamentaux et les applications médicales et industrielles, du rôle des fondations avant que l'État n'intervienne, de la mise en place des premières équipes de recherche associant laboratoire et atelier – une dynamique qui n'est pas sans avoir suggéré à Jean Perrin le modèle institutionnel du CNRS.



- | | |
|--|---|
| 1 Institut national agronomique Paris-Grignon | 7 Laboratoire de chimie physique et rayonnement |
| 2 École supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris | 8 Institut Henri Poincaré |
| 3 École normale supérieure | 9 Institut de biologie physique |
| 4 École nationale supérieure de chimie de Paris | 10 Institut Curie (Institut du Radium) |
| 5 Institut océanographique | 11 Institut Curie (hôpital et laboratoire) |
| 6 Institut de géographie | 12 Laboratoires de l'École normale supérieure |

La patrimonialisation d'un quartier en activité

Toute démarche muséale fonde son discours historique sur le recours aux publications et aux archives. Le site des *Parcours*, comparable à ceux d'Harvard ou de Cambridge, recèle des trésors patrimoniaux méconnus, sur lesquels il est semble-t-il d'ores et déjà possible de s'appuyer. Pourtant, aucun travail réel d'inventaire ou de sauvegarde des instruments scientifiques, des dispositifs expérimentaux encore existants, voire même des richesses décoratives et architecturales n'a été effectué. Notre objectif prioritaire a été de repérer la diversité et l'importance numérique de ce patrimoine. En cours, l'opération de repérage s'effectue grâce à une grille descriptive succincte remplie sur la base des informations fournies par le personnel des laboratoires (1). Elle permet de localiser et de connaître les fonds pour en faciliter la préservation et leur présentation muséale éventuelle. Mais il ne s'agit en aucun cas d'un inventaire « scientifique » : aux archivistes et aux historiens de compléter ce premier travail. Néanmoins, devant le peu de traces subsistantes – notamment pour les périodes récentes – on est presque contraint de s'interroger sur le degré de mobilisation du secteur de la recherche vis-à-vis de la patrimonialisation scientifique. Plusieurs raisons pourraient être invoquées pour expliquer cette réticence : un passé de la spécialité qui remonte souvent à moins de quelques années, une validation et une mémoire de la communauté fondées uniquement sur l'écrit, et un financement par programmes qui réoriente les travaux de façon brutale. Faut-il dès lors s'étonner que les travaux des archivistes ne soient pas toujours valorisés comme ils le devraient et que ceux des historiens des sciences soient relativement rares ? Pour sensibiliser les

acteurs et nous aider à combler nos lacunes, des séminaires sont organisés pour diffuser les recherches les plus récentes sur des thèmes tels que l'émergence des disciplines scientifiques et l'histoire de la vie intellectuelle et sociale du site (2).

Visites et visiteurs

Partie prenante du mouvement de refonte de la muséologie, notre démarche place les publics au centre du projet des *Parcours*. À chacune des phases de production et tirant profit d'opérations portes ouvertes, nous procédons à des évaluations d'audience et à des tests de dispositifs d'interprétation (dépliant, panneaux, plaquette, visites guidées). Les résultats de ces enquêtes sont mis en perspective avec ceux obtenus dans différents centres de culture scientifique et technique : on tente ainsi d'apercevoir les correspondances éventuelles entre les publics de musées « traditionnels » et ceux de musées « novateurs », mais également d'établir les zones de chalandise et de mesurer l'effet « quartier ». Outre les indications concernant la structure socio-cultu-

« Parcours » pour tous publics

Pour contribuer à la découverte de ce quartier, nous avons imaginé les « *Parcours culturels à travers la recherche scientifique sur la montagne Sainte-Geneviève* ». Retenu dans le cadre du programme REMUS d'aide à la recherche en muséologie des sciences et des techniques, ce projet a fait l'objet d'une convention passée entre le CNRS et la DISTB du secrétariat d'État à l'enseignement supérieur et à la recherche. Un premier rapport a été déposé. La plupart des établissements d'enseignement et de recherche sur le site sont étroitement associés à cette initiative : École normale supérieure, École nationale supérieure de chimie de Paris, École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris, Institut Curie, Institut de géographie, Institut national agronomique de Paris-Grignon, Institut océanographique, Laboratoire de chimie-physique-matière et rayonnement. Ce projet paraît également avoir rencontré l'intérêt du public de différentes manifestations organisées dernièrement, telle « Science en fête 95 » à l'occasion de laquelle nous avons publié un guide-promenade et organisé des visites. Cette faveur ne doit pas cependant masquer les difficultés que soulève la valorisation du patrimoine scientifique.

relle de publics potentiels, nous disposons aussi d'informations sur le pouvoir d'attraction des divers établissements culturels du site et sur les représentations prévalables des *Parcours*.

Ceux-ci apparaissent à ce jour comme un dispositif original de découverte d'un quartier et comme une modalité d'accès à la culture scientifique (celle-ci incluant les sciences humaines et sociales) pour une gamme élargie de publics. Ces deux aspects se fondent sur les potentialités d'une évocation *in situ* de l'histoire des sciences à travers des personnages et des événements. La stratégie muséologique et muséographique à développer pour répondre le mieux à cet intérêt semble devoir reposer sur deux principes : celui de la coéducation (préférence donnée à la visite conviviale assistée ou guidée) et celui de l'interaction (participation active des visiteurs et accès direct à l'information).

Nous appuyant sur ces premières données, d'autres prototypes et actions expérimentales sont ainsi envisagés : un programme de visites guidées thématiques et s'adressant à des publics diversifiés (public tout venant, tourisme troisième âge, groupes scolaires) ; différents types de guides écrits formant les éléments d'une collection de « Parcours-découvertes » et s'adressant à certains publics cibles (public familial, public touristique de langue anglaise par exemple) et abordant divers sujets (les Curie, théories et champs disciplinaires, vie quotidienne et formes d'engagement de la communauté scientifique...) ; la réalisation d'un réseau de bornes interactives implantées dans chaque établissement présentant ses ressources et offrant des systèmes de renvois d'un établissement à l'autre à partir de plusieurs entrées thématiques. L'ensemble de ces démarches pourraient s'appuyer sur la réalisation d'un CD-ROM « Parcours culturels à travers la recherche scientifique » et l'introduction d'un produit éditorial dans le réseau Internet. ■

*Jacqueline Eidelman, URA 887 CNRS-Paris V

*Ginette Gablot, Musée et Archives de l'Institut du radium - CNRS/Institut Curie

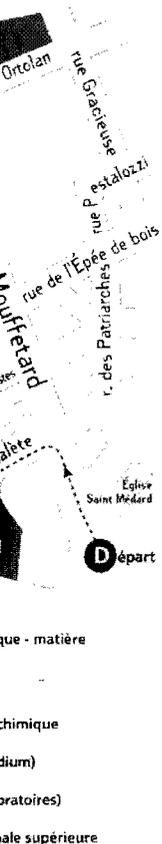
*Serge Benoit, ENS/CNRS

Musée Curie - 11, rue Pierre et Marie Curie 75005 Paris.

Tél. : 44 32 40 87. Fax : 44 32 40 95.

1. L'élaboration de la grille a bénéficié du conseil des archivistes scientifiques, des spécialistes de l'inventaire, des historiens des techniques et des expériences des équipes travaillant sur ce type de patrimoine. Deux premiers organismes, l'Institut de géographie et l'École de chimie et de physique industrielles ont été ainsi explorés. Aujourd'hui validé, ce travail sera étendu, nous l'espérons, à d'autres lieux.

2. Après une première série de six journées d'étude en 1994-1995, le cycle 1996-1997 comprend des journées consacrées à l'histoire des théories scientifiques dans les domaines de la chimie-physique, des sciences de l'homme et de la société, de la biologie et de ses applications médicales.



Difficultés et enjeux de la sélection des projets de recherche financés par l'Union européenne

par François Valette *

Ce texte est la synthèse d'un rapport (1) établi par l'auteur dans le cadre d'un groupe de travail spécifique qu'il a animé sur ce thème au sein du réseau des Chargés de Mission « Europe » du CNRS.

Après une longue période de mise au point dans les années 80, le mécanisme des programmes-cadres de recherche et développement (PCRD) de la Commission européenne apparaît aujourd'hui comme bien rodé. La simplification et la standardisation des procédures par la Commission, d'une part, et le développement de services spécifiques d'information dans la plupart des organismes de recherche, d'autre part, ont permis que ces programmes puissent aujourd'hui être considérés par la communauté scientifique – qui avait longtemps semblé les ignorer, sinon les boudier – comme des sources de financement assez transparentes et accessibles.

Mais dans le même temps, et corrélativement, la concurrence autour des ressources financières en question s'est considérablement intensifiée, en nombre comme en qualité des propositions et des postulants ce qui a contribué à ce que les PCRD soient maintenant aussi perçus par les chercheurs, au delà de leurs implications matérielles, comme des occasions de connaître et de faire reconnaître leur « cote » au niveau européen.

Les procédures de sélection mises en œuvre devant cette offre croissante sont donc devenues rigoureuses, et leurs enjeux, tant scientifiques qu'économiques, considérables au point qu'une grande vigilance s'impose autour de leur définition et de leur application. L'objet du présent texte est de rendre compte, dans l'esprit de la critique constructive qui doit s'attacher à la préparation du prochain (5^e) PCRD, de quelques imperfections, traverses ou risques de dérive signalés sur ce plan dans le cadre des programmes passés et en cours, à partir du lieu d'observation privilégié que constitue le réseau des chargés de mission « Europe » que le CNRS a mis en place pour informer et assister ses chercheurs dans leurs démarches vers Bruxelles.

Un risque d'élitisation excessive de la recherche européenne

La concurrence évoquée plus haut implique plusieurs évolutions sensibles :

- d'une part, les candidats apportent de plus en plus de soin à la préparation de leurs projets, ce qui en accroît le coût ;

- alors qu'en retour, les taux de sélection décroissent dans la plupart des programmes (souvent inférieurs à 20 %, voire 10 %) ;

- enfin, il est de plus en plus fréquent que les projets retenus dans leur principe ne soient ensuite que partiellement financés, car la Commission, pour répondre au mieux à la demande avec les budgets qu'elle a annoncés, se montre avare dans ses négociations avec les demandeurs.

Ainsi le « rendement » global des propositions ne cesse de baisser, et le risque est réel de voir de nombreux chercheurs se désintéresser de ces programmes sur lesquels il a été si difficile d'attirer leur attention, pour ne laisser à la fin la place qu'à une petite élite abonnée.

Au niveau de la Commission, il paraît dans ces conditions important qu'on ne se félicite pas trop vite du succès des PCRD vu le nombre de propositions reçues, ce critère ne traduisant de fait que l'importance (qualitative et quantitative) du budget qu'on lui donne à gérer. L'insuffisance de ce dernier face à la demande croissante de crédits de recherche – que justifie par ailleurs la rigueur des politiques nationales, remettant souvent en cause le principe des financements récurrents – pourrait conduire de fait à ce qu'à la fin la recherche européenne fonctionne « à deux vitesses » ce qui n'est sûrement pas souhaité.

Un problème de sélection des « experts évaluateurs »

Une certaine contradiction apparaît par ailleurs du fait que d'une part, la recherche soutenue par la CE doit tendre, dans l'esprit de ses législateurs, à toujours répondre aux attentes des citoyens européens tandis que d'autre part, et après que divers mécanismes de cooptation se sont introduits dans les processus de nomination des experts au sein des comités de sélection des projets, ces experts sont de plus en plus souvent les chercheurs les plus cotés sur le plan de la recherche fondamentale.

Au-delà de cette distinction entre la recherche « fondamentale » et la recherche « orientée vers l'application » c'est aussi la trop modeste place laissée à l'interdisciplinarité, et/ou les handicaps qu'elle rencontre dans les Comités de sélection mono-disciplinaires, qui peuvent poser problème : la réalisation de la plupart des programmes spécifiques des PCRD doit en effet susciter, par nature, des associations de compétences issues de plusieurs disciplines.

D'inévitables questions d'impartialité

La politique d'excellence dont se réclame la CE, pour devancer toute critique sur la qualité de la recherche qu'elle finance, a ainsi reproduit au niveau européen la sélection d'une petite communauté des « meilleurs » experts et chercheurs. Au-delà des problèmes de compétence évoqués plus haut, il est préoccupant de constater que beaucoup de ces experts sont en même temps pro-

1 Remarques sur les procédures de sélection des projets dans le cadre des PCRD de la Commission européenne, Réseau des Chargés de Mission Europe, rapport interne, CNRS-DRI, 11 p., sept. 1995.

2 Voir notamment dans la brochure Soutien communautaire à la recherche et au développement technologique, Commission européenne, DG XII, janvier 1994, p. 31 : « Pour éviter la constitution de "clubs" fermés d'évaluation, la Commission a mis en place une politique de rotation des experts. »

posants et le fait qu'ils quittent la salle quand on examine leurs projets ne leur ôte rien du pouvoir qu'ils ont de donner ensuite leur avis sur les projets des autres.

On peut donc craindre de voir se reproduire au niveau européen certains mécanismes qu'on dénonce souvent au niveau des appareils de recherche nationaux. Des règles existent, certes (2), pour limiter les effets sinon la fréquence de ces situations, mais elles sont difficiles à appliquer de façon efficace, notamment en raison de l'étroitesse de la base de recrutement des experts (3), et dans certains domaines, de l'existence de puissants groupes de pression, nationaux, industriels ou scientifiques.

Des interactions nombreuses et complexes entre fonctionnaires, experts et contractants

Il est connu – et de fait souvent admis comme inéluctable – que dans la majorité des programmes spécifiques les fonctionnaires scientifiques tendent à faire trop souvent ou trop longtemps appel aux mêmes experts, qu'ils ont généralement connus d'abord en tant que contractants. Et on connaît bien par ailleurs, de plus en plus et presque partout (4), l'existence d'entreprises ou de bureaux d'étude dont l'essentiel des ressources sont liées à des contrats communautaires.

Ces situations, entre autres exemples possibles, tendent à générer des interactions forcément complexes entre les acteurs des PCRD : d'un côté, elles placent des personnes ou des entreprises dans des situations de trop grande ou longue dépendance vis-à-vis de la Commission ; et de l'autre, elles peuvent induire des phénomènes de « cour » autour des fonctionnaires chargés d'animer les programmes, les exposant à des manifestations parfois difficiles à interpréter de reconnaissance des demandeurs et contractants.

Les précautions classiques de mobilité que prennent la plupart des collectivités (5) pour limiter ces phénomènes ne sont de toute évidence guère adaptées au cadre présent de programmes de recherche, où la compétence scientifique des animateurs permanents est nécessaire et peu transposable d'un domaine à un autre (6). Il paraît cependant réaliste de suggérer :

- qu'on veille à ce que les animateurs des programmes soient bien assistés, dans leurs choix, par des comités d'experts dont le renouvellement régulier serait, lui, à assurer avec rigueur ;

- et que le bien fondé des contrats de la Commission soit toujours vérifié avec un soin particulier pour toutes les structures ou personnes dont les relations avec la CE déterminent une part significative, sinon essentielle, de leurs ressources.

Conclusions

Il convient sans doute de souligner, avant de conclure, que dans son ensemble le dispositif communautaire lié aux PCRD n'a cessé de s'améliorer dans le sens des progrès que doit susciter l'ouverture de la recherche au niveau européen : d'un fonctionnement quasi confidentiel vers la fin des années 70, où l'Europe « allait chercher les chercheurs » pour se mettre en mesure de dépenser les budgets de recherche qu'on lui af-

fectait, on est passé à une situation inverse de concurrence sans aucun doute plus saine, où la plupart des chercheurs cherchent à faire financer par l'Europe une partie, si ce n'est toute, leur recherche. La démocratie y trouve son compte, et les critiques que l'on a si souvent entendues à propos de ces programmes (entre dirigisme et utilitarisme, entre élitisme et clientélisme) trouvent aujourd'hui, dans la réalité de leur fonctionnement, moins d'occasions de se fonder.

Ce constat ne signifie donc pas que tout serait devenu parfait : le « jeu » en question s'est certes perfectionné au fur et à mesure que ses enjeux se développaient (on est mieux informé sur lui, ses règles sont devenues plus précises, les candidats y sont de plus en plus forts et nombreux) mais la sélection des joueurs et des arbitres, ainsi que le statut, le nombre et les moyens des juges, posent encore quelques problèmes. Dans cette analogie avec le jeu, près des buts, la sélection des projets de recherche, objet principal de notre réflexion, est sans doute un des lieux les plus sensibles du terrain. Il convient donc qu'à tous ses stades (sélection des experts, sélection des projets par les comités d'experts, arbitrage pour les projets en ballottage) elle continue d'être améliorée.

Il serait toutefois naïf et malsain d'isoler ce problème de son contexte, et de ne voir ainsi du jeu en question que ses buts : autour de l'évaluation beaucoup, en effet, reste aussi à faire, en amont (les règles et les enjeux, c'est-à-dire la genèse des objectifs du programme-cadre et la répartition des moyens qu'on lui affecte) comme en aval (la valorisation et la diffusion des résultats de la recherche financée).

Or ces questions communautaires ne sont pas indépendantes des stratégies nationales. La plupart des difficultés ou problèmes évoqués plus haut sont de fait liés à l'insuffisance chronique des moyens de la recherche fondamentale. Ceux-ci ont eu tendance à décroître au cours des dernières années dans la plupart des pays membres de l'Union, sous l'effet de la crise, forçant de plus en plus les chercheurs à aller glaner à Bruxelles ce qu'ils n'obtenaient plus de leurs tutelles.

Il reste donc à savoir :

- si ce que la Commission accepte de financer de la recherche fondamentale, derrière des arguments de « pré-compétitivité » de l'Europe face à la concurrence internationale, couvre assez d'une part les attentes de ses citoyens (pour qu'ils soient satisfaits de leurs représentants à Bruxelles) et d'autre part les vœux des chercheurs (pour qu'ils restent motivés) ;

- le sort qu'il conviendrait de donner aux projets que la même Commission refuse d'inscrire dans ses programmes, en leur opposant des arguments de subsidiarité. ■

* Chargé de Mission Europe
à la Délégation Languedoc-Roussillon du CNRS
1919, route de Mende - B.P. 5051
34033 Montpellier cedex 1.
Tél. : 67 61 34 45. E. Mail : valette@dr13.cnrs.fr

3 Que l'on pourrait élargir par une présence accrue de représentants du secteur productif, de chercheurs et ingénieurs régulièrement confrontés aux problèmes d'application que les PCRD entendent aborder, ou encore de praticiens réguliers de l'interdisciplinarité et d'animateurs de projets complexes dont l'expérience serait précieuse pour apprécier le réalisme des montages proposés et l'intérêt des sujets par rapport aux attentes de la société.

4 Il est connu que, dès les années 80, la crise a conduit de nombreux ingénieurs et chercheurs à développer ce type d'activité.

5 En France, les hauts fonctionnaires placés à des postes réputés « sensibles » ou « dépendants » (Trésor, Équipement, Santé, Préfectorale), se voient traditionnellement déplacés tous les deux, trois ou cinq ans, selon les postes.

6 Cette compétence des fonctionnaires scientifiques est de plus en plus reconnue par leurs partenaires : ils assurent de fait une continuité de l'esprit des programmes, et il serait regrettable, voire risqué, de se priver de leurs compétences en les cantonnant dans des missions purement administratives.

■ Restauration

Des liants et des couleurs. Pour servir aux artistes peintres et aux restaurateurs. Par Jean Petit, Jacques Roire et Henri Valot, EREC éditeur, 220 F.

De la peinture à l'huile ou des procédés matériels employés dans ce genre de peinture depuis Hubert et Jean Van Eyck jusqu'à nos jours. Par J.-F.-L. Mérimée (fac-similé de l'ouvrage de 1830), EREC éditeur, 215 F.

Ouvrages à commander auprès d'EREC : 68, rue Jean Jaurès 92800 Puteaux. (32 F pour frais de port).

■ Architecture

Annuaire des recherches 95 Ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme/direction de la recherche et des affaires scientifiques, Éditions Villes et Territoires, 1996, 494 p., 150 F.

Ensemble des recherches menées en 1994 dans les domaines de l'urbanisme, de la construction, des transports ainsi que de la recherche architecturale liée à l'enseignement : résumés des recherches terminées en 94, les recherches en cours, publications, séminaires, rapports d'activité, équipes de recherche et laboratoires et organismes concernés. L'ensemble de ces données sera en outre intégré dans le CD-ROM intitulé « URBADISC 96 ».

Diffusion : La Documentation française et le bureau de vente du service « Villes et Territoires/DAU La Grande Arche Paroi Nord 92055 Paris La Défense cedex 04. Tél. : 40 81 15 28.

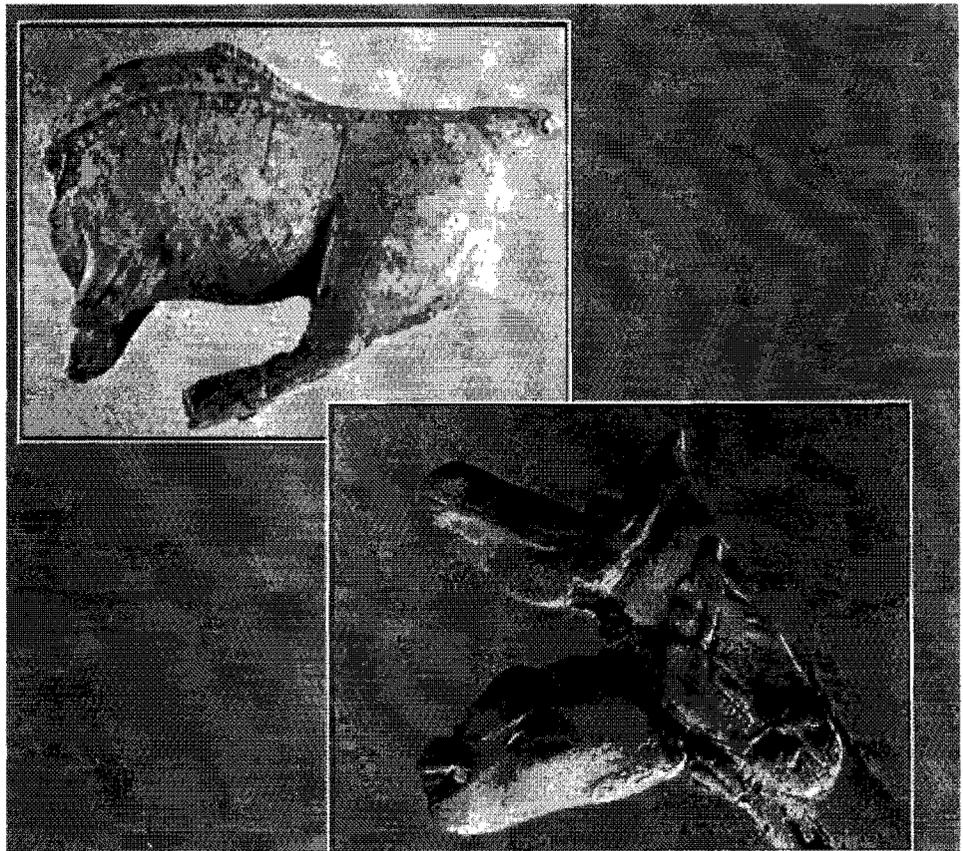
Art, architecture, université. Le 1 % culturel à travers les constructions universitaires.

Actes des journées d'études nationales, Grenoble, 16-17 juin 1994. Sous la direction de Danielle Moger et Thierry Dufrène, textes réunis par Fabienne Chancrin, Éd. Les Presses du réel, 178 p., 80 F. (+ 16 F de port).

A commander auprès du Pôle universitaire et scientifique européen de Grenoble :

suite p. 11

Comparaison de deux propulseurs provenant du site du Mas d'Azil. Images : Musée des Antiquités nationales. Logiciels : Institut de recherche en informatique de Toulouse.



suite de la p. 5

(URA CNRS 1399) a permis cette transition dans de très bonnes conditions de performances, de coût et d'ouverture sur de futurs usages de la banque d'images. Cette opération, soutenue, à nouveau par la mission de la recherche et de la technologie, et le DOSI a permis :

- la numérisation complète de la banque d'images analogiques, toutes les images ayant été converties et archivées au format JFIF (2) avec un taux de compression modéré (3) ;
- la mise à disposition de logiciels d'interrogation plein texte boléen et de visualisation performants associés maintenant à des possibilités de comparaison détaillée d'images (sélection des détails, reformat et mise en page) ;
- la possibilité de sélectionner rapidement, d'exporter et de convertir à de très nombreux formats d'échanges des images pour les insérer dans des présentations multimédias interactives d'expositions, des produits d'édition multimédias ou des services en ligne ;
- la possibilité d'enrichir au fur et à mesure la banque d'images actuelle par de nouvelles images numérisées sur CD-photo, et qui deviendront accessibles y compris en haute résolution.

Cette opération, exemple de collaboration réussie entre une équipe de re-

cherche, un musée conservant une collection patrimoniale et un centre de documentation ouvert au public, est significative de la maturité accrue des techniques informatiques en matière de transition d'une filière technique à une autre, pour peu que soient réunies les compétences patrimoniales, documentaires et informatiques nécessaires et le souci d'offrir aux usagers de nouveaux outils et de nouveaux contenus. Les chercheurs et usagers du centre de documentation (4) pourront bénéficier des possibilités de manipulation d'images associées au numérique et aux interfaces utilisateurs modernes.

2. JPEG File Interchange Format.

3. Quantification Q30.

4. Le poste IDIM est consultable au centre de documentation du MAN sur rendez-vous.

Contacts :

- Marie-Hélène Thiault, conservateur ;
Dominique Kandel, centre de documentation 4, musée des Antiquités nationales, Château de Saint-Germain-en-Laye, B.P. 30 78103 Saint-Germain-en-Laye cedex. Tél. : 34 51 53 65.
URL : <http://web.culture.fr/culture/man/man1.htm>

- Patrice Pillot, équipe AMI, IRIT, université Paul Sabatier, 118 route de Narbonne 31062 Toulouse cedex. Tél. : 61 55 63 05.

Adresse électronique : pillot@irit.fr

URL : http://www.irit.fr/ACTIVITES/EQ_AMI/ami.html

Glozel : un résumé des recherches effectuées entre 1983 et 1990

Depuis la découverte en 1924 d'objets énigmatiques sur le site de Glozel, commune de Ferrières-sur-Sichon (Allier), au lieu-dit Le Champ des Morts, une polémique s'est développée sur l'authenticité, la nature et l'interprétation de ces découvertes : inscriptions alphabétiques attribuables à un groupe néolithique ? Vestiges de fours de verriers médiévaux ? Objets provenant d'une officine de sorcier gallo-romain ? Grossières falsifications ? En 1983, afin de faire le point scientifique sur cette affaire, un programme de recherche a été mis en œuvre à la demande du conseil supérieur de la recherche archéologique.

Dans sa dernière livraison, la *Revue archéologique du Centre de la France* publie un résumé de ces résultats cosigné par des membres de l'équipe chargée des recherches : J.-P. Daugas, J.-P. Demoule, J. Guilaine, D. Miallier, P. Petrequin, J.-C. Poursat. Il a en effet été jugé utile de diffuser rapidement les conclusions essentielles, avant la publication d'un bilan complet des travaux.

Après un rappel des sondages au Champ des Morts, des études de sciences naturelles sur ce site, de la datation du mobilier glozélien par les méthodes physiques (radiocarbone, thermoluminescence) et des recherches archéologiques sur les sites apparentés à celui de Glozel, les conclusions suivantes ont été tirées :

« 1) L'hypothèse d'une civilisation préhistorique n'a pas été vérifiée et semble devoir être définitivement écartée.

« 2) L'hypothèse d'un fait de civilisation qui serait étendu sur environ deux millénaires jusqu'à l'époque moderne peut être supportée par un certain nombre de datations, mais un tel étalement dans le temps d'un phénomène aussi particulier est actuellement inexplicable. Il serait notamment incompréhensible que le gisement n'ait pas fourni le moindre témoin de l'époque gallo-romaine, alors que cette civilisation a laissé d'innombrables vestiges dans la région.

« 3) La contradiction précédente peut être partiellement levée si l'on retient, compte tenu des incertitudes de datation, une hypothèse réduite à la période médiévale et post-médiévale ; toutefois les parallèles archéologiques font encore défaut.

« 4) L'hypothèse de manipulations modernes reste d'actualité ; dans cette hypo-

thèse, la diversité des âges obtenus en thermoluminescence et en radiocarbone s'expliquerait en grande partie par la variété des ressources en matière première.

« 5) Puisque l'existence de manipulations n'est pas douteuse mais que l'ampleur n'en est pas connue, on pourrait aussi imaginer qu'un authentique fond glozélien a été "gonflé" après sa découverte de façon à en augmenter son intérêt. Dans ce cas, la proportion et la nature des objets d'apparition moderne resteraient à déterminer (combinaison des hypothèses 3 et 4). Quant à la date de ces manipulations, il faudrait la situer, après les premières découvertes de l'art préhistorique et leur diffusion dans le public ; soit dans la seconde moitié du XIX^e siècle ou plus récemment encore.

« Donc, en l'état actuel des données, toute tentative de décrire et restituer une "civilisation glozélienne" dans une perspective historique reposerait sur des bases extrêmement fragiles.

« Pour progresser encore dans la connaissance de Glozel, des expertises complémentaires des précédentes sont nécessaires, par exemple :

« - des analyses technologiques du mobilier ;
« - des analyses typologiques comparatives pour les objets présumés anciens ;

« - une enquête approfondie, archéologique et historique, sur l'activité verrière médiévale et moderne en montagne Bourbonnaise.

« Certes, une multiplication des datations est aussi chose faisable mais l'effort financier et expérimental correspondant risque d'être disproportionné par rapport à ce qu'on peut en attendre de nouveau. »

Revue archéologique du Centre de la France, Tome 34, 1995, p. 251-259. Coédition Fédération pour l'édition de la RACF/Cimarré. Château de Tours, Logis des Gouverneurs, 25, avenue André Malraux 37000 Tours.

La science en fête : 5^e édition

11-13 octobre 1996

Appel à projets

Ces journées sont organisées à l'initiative du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Centres de recherche, universités, entreprises, muséums, musées et écomusées, centres de culture scientifique et technique, institutions culturelles, établissements scolaires, associations et clubs, collectivités territoriales

- liste non exhaustive - peuvent prendre contact dès à présent avec le coordinateur de leur région.

Pour plus d'informations :

coordination nationale de la manifestation :
ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, secrétariat d'État à la recherche - DISTNB
Mireille Géry, Tél. : 46 34 36 21.

470, avenue de la Bibliothèque
BP 52 - 38402 Saint Martin
d'Hères cedex. Tél. : 76 82 64 82.
Fax : 76 82 61 70.

Le philosophe chez l'architecte

Sous la direction de Chris Yourès et Michel Mangematin, Descartes et Cie, collection « Les urbanités »/PirVilles, 120 F.

Archives

Papiers René Pleven (560 AP).

Inventaire, par Agnès Callu, Paris, Archives nationales, 1995, 64 p., 50 F.

Pour une histoire de l'École normale supérieure. Sources d'archives, 1794-1993.

Par Pascale Hummel, Anne Lejeune et David Peyceré. Paris, Archives nationales, Presses de l'École normale supérieure, 1995, 214 p., 150 F.

En vente :

- aux Archives nationales (60, rue des Francs-Bourgeois et 11 rue des Quatre-Fils 75003 Paris) ;
- à La Documentation française (29, quai Voltaire 75007) ;
- et par correspondance, à La Documentation française (124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers cedex).

Livre-Lecture

Sociabilités du livre et communautés de lecteurs.

Par Martine Burgos, Christophe Evans et Esteban Bruch, Bibliothèque publique d'information, collection *Études et Recherche*, 1996, 289 p., 150 F. Autour du livre et de la lecture se développent des sociabilités portées par des imaginaires du partage. Les études qui composent cet ouvrage sont des analyses de dispositifs et de lieux où le livre rencontre ou stimule des représentations et des pratiques d'appropriation matérielle et discursive : circuit prête-main, cercles de lecture, restaurants et bars-librairies ou librairies en langue étrangère. Les auteurs sont membres du groupe de sociologie de la littérature (EHESS).

suite p. 12

■ **Colloques, Journées d'études**

Scientifiques et juristes face aux « progrès » de la science

23 mai 1996

Séminaire du GDR « Sciences et Droit », Université de Paris I, salle 1 (1^{er} étage ancien bâtiment) 12, place du Panthéon 75005 Paris
Renseignements et inscriptions : GDR « Sciences et Droit » CNRS 27, rue Paul Bert 94204 Ivry-sur-Seine cedex
Tél. : (16-1) 49 60 40 52
Fax : (16-1) 46 71 12 73

Architecture Culture Ville. Lieu public/ Espace public

Ces rencontres sont organisées par l'association *Cités m'étaient contées...* avec le soutien du ministère de la culture, délégation au développement et aux formations.

Prochaines séances :
- **23 mai 96** : les terres de l'(in)visible. Avec Alain Arvois, Collège international de philosophie, Plan urbain ; Burattoni & Abrioux, artistes ; François & Lewis, architectes.
- **30 mai 96** : les lieux et la culture nomade. Avec Françoise Choay, philosophe ; Pierre Lévy, philosophe ; Pierre Bongiovanni, Centre international de création vidéo d'Hérimoncourt. De 17h30 à 21 h au CNAC Georges Pompidou, Studio V, rue du Renard 75004
Inscriptions auprès de *Cités m'étaient contées...*
Tél. : 43 66 50 87. Fax : 43 66 07 34.

Nécessités et pièges de la vulgarisation

29-30 mai 1996

XIV^e colloque interdisciplinaire organisé par le Centre interdisciplinaire d'étude de l'évolution des idées, des sciences et des techniques (CIÉÉIST) de l'université de Paris-Sud centre scientifique d'Orsay.
Contact : Jacqueline Cossec, secrétariat du CIÉÉIST, Bâtiment 407 (bibliothèque), université de Paris-Sud XI - 91405 Orsay cedex.
Tél. : 69 41 61 90.

Le droit d'auteur en cyberspace

4-8 juin 1996

Journées d'études ALAI organisées à Amsterdam

Contact : secrétariat, P.O. Box 83005 - 1080 AA Amsterdam Pays-Bas. Tél. : + 31 20 679 32 18. Fax : + 31 20 675 82 36.

■ **Expositions**

Ex-pots... céramiques médiévales et modernes en Franche-Comté

Jusqu'au 3 septembre 1996
Au musée d'archéologie de Lons-le-Saunier, 25 rue Richebourg.
Tél. : 84 47 12 13.

Voyageurs et ermites. Saints populaires évangélisateurs de la Normandie

8 juin-28 octobre 1996
Au Musée de Normandie Château, 14000 Caen.
Tél. : 31 86 06 24.

■ **Formation**

Stages de formation continue aux nouvelles technologies de l'image

de l'Atelier d'image et d'informatique de l'École nationale supérieure des arts décoratifs.
- savoir naviguer sur Internet
- création de pages Web
- chaîne graphique sur macintosh
- création et traitement d'images
- bases de la 3D sur PC
- stages de pratique spécialisée.
Renseignements sur les programmes, conditions et dates : All-ENSAD, 31, rue d'Ulm 75005 Paris. Tél. : 43 26 36 35.
Fax : 42 34 97 85.
e-mail : info@ensad.fr
Web : http://ensad.fr

Inauguration des nouveaux espaces de l'IRCAM

13 juin 1996

inauguration officielle des nouveaux bâtiments de l'Ircam

14 juin

Journée porte ouverte pour les conservatoires de Paris et d'Ile-de-France

15-16 juin

portes ouvertes au public

18-21 juin

colloques et tables rondes ; en soirée, concerts et spectacles

23-29 juin

académie d'été pour la communauté musicale (une centaine de participants) ; en soirée, concerts et ateliers ouverts au public.

Renseignements : 44 78 48 16.

Bibliothécaires face au public.

Par Anne-Marie Bertrand, Bibliothèque publique d'information, collection *Études et Recherche*, 1995, 248 p., 130 F.
Cet ouvrage examine la place et la légitimité du bibliothécaire dans le dispositif du libre accès aux collections conçu pour qu'on puisse se passer de lui. L'auteur est responsable du service Études et Recherche de la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou.

■ **PPSH**

Le Carnaval des Gueux. Conscience ouvrière et poésie burlesque. Édition critique avec traduction et glossaire des œuvres complètes de Guillaume Roquille (1804-1860) en patois de Rive-de-Gier (Loire).

Par Anne-Marie Vurpas, Éditions du programme pluriannuel en sciences humaines/Presses universitaires de Lyon, collection *Transversales*, 1996, 481 p., 158 F.

■ **Politique culturelle**

Politique culturelle et décentralisation

Par Pierre Moulinier, Éditions du CNFPT, 302 p., 170 F.
Ouvrage de synthèse sur le rôle culturel des collectivités territoriales et la manière dont elles coopèrent, par financements conjoints ou politiques contractuelles. Il aborde également, à partir de la question des objectifs et finalités de l'action culturelle, le débat sur la répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales. A commander aux Éditions du CNFPT : 3, villa Thoréton 75738 Paris cedex 15.

Circular, recherche et documentation sur les politiques culturelles

N° 2, 1^{er} trimestre 1996.
Diffusion : DEP, 2, rue Jean Lantier 75001 Paris. Tél. : 40 15 79 17.

Chiffres-clés 1995. Statistiques de la culture.

Par Janine Cardona et Chantal Lacroix, Département des études et de la prospective, ministère de la culture/La Documentation française, 1995, 153 p. (accompagné d'une version abrégée : Mini-chiffres-clés)

Directeur de la publication : Stéphane Martin. Chef de la mission de la recherche et de la technologie : Jean-Pierre Daibéra. Rédaction : Annick Mispelblom. Ministère de la culture : 3, rue de Valois 75042 Paris cedex 01. Tél. : (1) 40 15 80 45. N° de commission paritaire : 1290 AD. ISSN 0765-5991. Conception-réalisation : Callpage/Marie-Christine Gaffory. Photographure : Cicero. Imprimé à l'imprimerie nationale.